

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Le Président

Paris, le 7 janvier 2009

Madame le Ministre,

Vous aviez bien voulu me recevoir, avec Madame Bérénice Tournafond, lorsque le projet de réforme sur le logement et la lutte contre l'exclusion allait être discuté au Sénat. Permettez-moi de revenir vers vous afin d'attirer à nouveau votre attention sur la solution qui a été élaborée et proposée par Madame Tournafond.

Cette solution, qui consiste dans la vente d'usufruit temporaire à des particuliers comme alternative à la location, a été soumise, sous ma direction et dans le cadre des travaux que j'ai menés en ma qualité de président de l'Académie des Sciences morales et politiques, à de nombreux chercheurs et universitaires mais aussi à de nombreux professionnels et praticiens. Elle a recueilli leur assentiment ou en tout cas leur intérêt. En particulier, l'association Henri Capitant a déposé auprès de la Chancellerie, un projet de réforme du droit des biens favorables à l'acquisition d'usufruit temporaire par les particuliers.

Tant du côté de l'UNPI que de la FNAIM, ou encore des promoteurs immobiliers tels que Bernard Devert entre autres, des personnes qualifiées ont également approuvé et soutenu cette proposition.

Celle-ci aurait un vaste impact social, car elle permettrait de proposer rapidement à la majorité des locataires une alternative tant à la location d'un logement social, dont le nombre est insuffisant, qu'à la location dans le parc privé, dont le coût est trop élevé eu égard au pouvoir d'achat de la majorité des Français. En effet, vous savez que 70 % des Français remplissent les conditions de ressources pour bénéficier d'un logement social. Cette mesure pourrait concerner en tout cas les 15 millions de locataires actuels, dont 4 millions de locataires pauvres logés dans le parc privé.

En espérant qu'il pourrait être donné une suite utile à cette suggestion, je vous prions de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Rauci

François Terré

Madame Christine Boutin
Ministre du Logement et de la Ville
72, rue de Varenne
75700 Paris